URY

Village du Pays de Fontainebleau

Juillet 2020

La nouvelle équipe municipale…

…s'installe pour les 6 années à venir

Ury en Biere, Ury en Brie, Ury en Byere, Ury en Gastinoys
Ury les Bierre, Ury lez Biere, Ury lez la forest de Biere

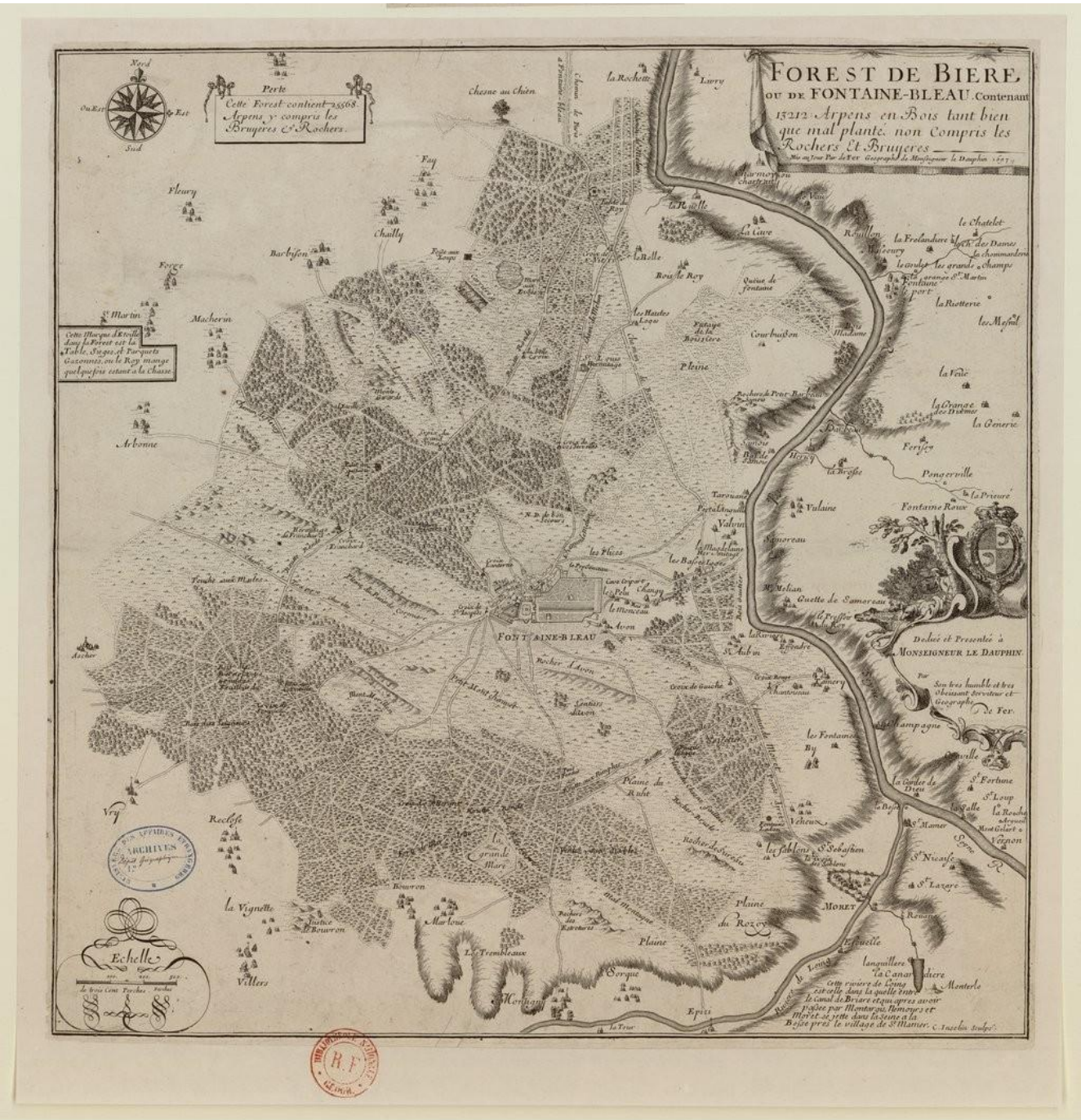

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Forest de Bière ou de Fontaine-Bleau contenant 1312 Arpens en Bois tant bien que mal planté non compris les Rochers et Bruyères / Mis au Jour par de Fer Géographe de Monseigneur le Dauphin – Gravé par C. Inselin

Directeur de Publication Jean-Philippe POMMERET – Comité de rédaction : Christophe MERLE, Armelle HENNO, Erwan LESAGE, Martine PICHARD – Conception, réalisation : Christophe MERLE – Crédits Photos : Christophe MERLE, Armelle HENNO, Jocelyne LELONG, Jean-Philippe POMMERET – Secrétariat Administratif : Mairie d' URY, 5 place du Gle de Gaulle, 77760 URY – ☎ 01 64 24 41 02 – Courriel : secretariat@ury.fr – Internet : https://www.ury.fr
Impression : ARIA-Repro - 162 Rue Grande, 77300 Fontainebleau - ☎ 01 64 70 00 00

Le mot du maire

Chers Uriquoises et Uriquois

C'est avec beaucoup de plaisir que je partage avec vous ce le premier bulletin municipal de ce mandat.

Sous la houlette de notre 1er adjoint Christophe MERLE, maître en communication, vous retrouverez ainsi en mots et en photos certains moments de vie de notre village depuis ce début d'année.

Vous le savez, Ury a été confronté, comme le reste de la Nation, à une cette difficile et éprouvante crise sanitaire du COVID-19. Ensemble, nous y avons fait face avec le respect des gestes barrières pour notre protection et pour celles des autres. Il est essentiel de continuer à garder ces attitudes et ne pas baisser la garde. Reprenons les bons réflexes si nous avons eu tendance à les oublier et restons vigilants aux signes éventuels de maladie afin de pouvoir alerter rapidement et prévenir le mieux possible une contamination plus large.

La municipalité, tant sous l'ancien mandat que sous le nouveau, a été présente pour fournir dès que possible masques et gels aux habitants.

Au nom des nouveaux membres du Conseil Municipal, je tenais à nouveau à vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée lors du 1er tour des élections. Sachez que votre équipe « Ury Ensemble » s'est rapidement mis au travail dès le 23 mai, en s'organisant au niveau des différentes commissions. Plusieurs sujets ont demandé une prise en main immédiate comme la reprise de l'activité scolaire et périscolaire, les mises à jour de notre site, les demandes préalables de travaux ou les permis de construire. Nous gagnons déjà en expérience.

Vos conseillers se sont également déjà attelés à des dossiers s'inscrivant plus sur le moyen et long terme comme l'aménagement et le développement du village, l'environnement et la mise à jour de notre Plan Communal de Sauvegarde. Je suis heureux de souligner que nous avons pu compter sur une équipe d'employés municipaux motivée et mobilisée.

Ce premier journal est également pour nous l'occasion de vous donner des nouvelles de plusieurs de nos associations, celles qui animent notre calendrier uriquois par des événements ou des activités festives ou culturelles, nous enrichissant de rencontres sympathiques et parfois de ravissements devant les œuvres présentées.

Vous l'aurez compris, ce nouveau journal, les vidéos que certains d'entre vous ont peut-être vues et le site internet du village sont autant de moyens de communiquer et de rester proches les uns des autres. C'est l'esprit qui nous anime et que nous espérons porter pour ces années qui viennent.

A très bientôt et bonne lecture à tous !

Bien amicalement

Jean-Philippe POMMERET

Maire d'Ury

La nouvelle équipe municipale

Jean-Philippe
POMMERET
Maire

Christophe MERLE
1er adjoint

Erwan LESAGE
2ème Adjoint

Armelle HENNO
3ème adjointe

Eric LARCADE
4ème adjoint

Bérénice
BHAVSAR

Manuel
BLOCH

Céline
BOFARULL

Marie José
DE SOUSA REBELO

Hervé
DEBOUTIERE

Dominique
GARCIA

Eric
LUCAS

Martine
PICHARD

Nathalie
RICHARD

Tanguy
TUAL

Vos représentants dans les commissions

Finances :

Eric LARCADE + Tous les conseillers municipaux

Communication :

Christophe MERLE - Erwan LESAGE - Armelle HENNO - Martine PICHARD

Activités Scolaires, Périscolaires, Activités Jeunesse :

Armelle HENNO - Manuel BLOCH - Marie José DE SOUSA REBELO - Martine PICHARD

Travaux – Urbanisme :

Erwan LESAGE - Céline BOFARULL - Marie José DE SOUSA REBELO - Hervé DEBOUTIERE – Christophe MERLE - Eric LARCADE - Nathalie RICHARD

Vie Sociale – Aide à la Personne – EVS :

Tanguy TUAL - Marie José DE SOUSA REBELO - Dominique GARCIA

Sécurité :

Eric LUCAS - Bérénice BHAVSAR - Erwan LESAGE - Tanguy TUAL

Tourisme et Développement Économique :

Manuel BLOCH - Berenice BHAVSAR - Céline BOFARULL - Hervé DEBOUTIERE - Dominique GARCIA - Eric LARCADE - Erwan LESAGE - Eric LUCAS - Christophe MERLE – Martine PICHARD

Environnement et Biodiversité :

Céline BOFARULL - Berenice BHAVSAR - Marie José DE SOUSA REBELO - Armelle HENNO - Eric LUCAS - Martine PICHARD - Nathalie RICHARD

MAPA :

Hervé DEBOUTIERE - Manuel BLOCH - Eric LARCADE - Erwan LESAGE - Eric LUCAS - Christophe MERLE - Tanguy TUAL

Vos représentants dans les Conseils

CCAS :

Marie-José DE SOUSA REBELO - Dominique GARCIA - Eric LARCADE - Martine PICHARD

Conseil d'école :

Titulaires : Jean Philippe POMEMRET - Armelle HENNO
Suppléants : Manuel BLOCH - Martine PICHARD

Vos représentants dans les Syndicats

Collège de Canton de La Chapelle-la-Reine :

Titulaires : Hervé DEBOUTIERE - Christophe MERLE
Suppléants : Tanguy TUAL - Jean Philippe POMMERET

Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne (SDESM) :

Titulaires : Céline BOFARULL - Jean Philippe POMMERET
Suppléants : Christophe MERLE

Parc Naturel Régional du Gâtinais (PNR) :

Titulaires : Bérénice BHAVSAR - Céline BOFARULL
Suppléants : Eric LARCADE - Nathalie RICHARD

DOSSIER spécial COVID-19

Les 4 pages ci-après sont dédiées au COVID-19, tel que nous l'avons vécu dans notre village pendant plusieurs semaines…

Souvenez-vous…

Le mois de mars fut particulièrement beau, et notre ciel avait une couleur bleue, sans avions pour perturber **cette pureté**.

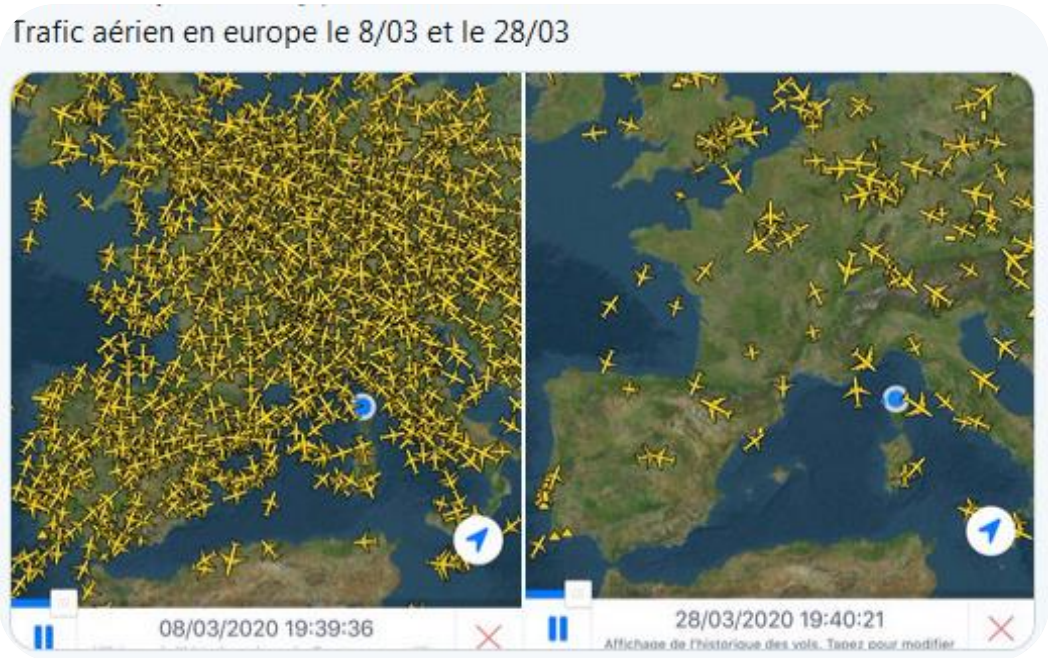

COVID-19 : Votre village au cœur de l'action

Pendant 2 mois, nous avons vécu le confinement lié à la crise sanitaire du COVID-19. Dès le début de cette crise, vos élus se sont investis pour de trouver des solutions afin de vous protéger, vous et vos proches.

Tout d'abord, sur proposition du parfumeur CREED, et avec l'aide de Mme CRAMPOM - pharmacienne d'URY - la mairie a contacté des industriels de la chimie, et s'est approvisionnée en produits de base permettant la production de 1000 litres de solutions hydro-alcoolique (eau oxygénée et glycérine), l'alcool et les flacons étant généreusement fournis par le parfumeur.

Ensuite, c'est notre association locale « **Patchwork & Miniature** », présidée par Mme Florence JUMEAUX, qui s'est empressée de mettre les doigts de fées de ses couturières à contribution pour produire des masques. Les premiers ont été offerts à la Gendarmerie de La-Chapelle-La-Reine et à nos assistantes maternelles en charge des enfants du personnel hospitalier.

Ce sont également des gants et blouses jetables que nous avions en stock pour la cantine qui ont été distribués en raison de l'urgence aux professionnels qui en avaient besoin. 300 charlottes et 200 tabliers ont ainsi été offerts à l'hôpital de Melun.

La distribution de flacons s'est faite devant la « maison Narcy », à la satisfaction de tous les villageois, heureux d'être pourvus d'une solution désinfectante, en attendant l'arrivée des masques commandés par la commune.

En pleine pénurie de masques, le Conseiller Régional, via son représentant **Fréderic VALLETOUX** - Maire de Fontainebleau – a offert 200 masques chirurgicaux pour nos auxiliaires de vie, infirmiers, médecins, et autre personnel médical.

Béatrice RUCHETON, notre Conseillère départementale de Seine et Marne, est venue nous fournir tout un stock de masques FFP2 qui ont immédiatement été distribués aux acteurs économiques du village (Totalima, la boulangerie, le Lucky, les infirmier(e)s et aides-soignantes).

Après avoir équipé le personnel médical, les employés municipaux, et le personnel en charge de la petite enfance, la Région Ile-de-France nous a fourni de quoi équiper nos acteurs économiques, les commerçants du village étant également les premiers au contact de la population.

1000 masques ont été commandés par la Mairie au Vietnam, 1000 autres commandés auprès d'une entreprise située à Chalette-sur-Loing. Ainsi, nous assurions rapidement la disponibilité aux uriquois, en les dotant de différents masques afin qu'ils puissent être parfaitement protégés.

Deux grandes matinées de distribution ont été organisées, lors desquelles chacun a pu venir se réapprovisionner en solution hydro-alcoolique.

Les uriquois ont été épargnés, et nous nous en réjouissons. Tel était l'objectif.

Aujourd'hui, la mairie possède encore des stocks pour être prête à répondre au besoin si une reprise de la pandémie était constatée suite à la levée des mesures de protection que nous attendions tous avec impatience.

La fourniture des masques et le remplissage des flacons est toujours possible en mairie, le samedi matin, où des élus vous accueilleront, pour vous servir.

L'école confinée

L'interruption subite de l'école nous a tous pris de court. Tant coté enseignants qui ont dû imaginer l'école à distance, qu'au niveau du personnel municipal en charge de l'entretien, de la cantine, de l'accueil des enfants.

Sous la houlette de la Directrice – Mme PIERRE - les élèves de notre école ont été privilégiés avec un envoi régulier par mail des devoirs et travaux à effectuer. Si les notions abordées étaient uniquement des révisions du programme, l'équipe enseignante assurait des échanges avec les familles afin de répondre aux difficultés des élèves. Aux familles qui en faisaient la demande un service d'impression et de distribution (hebdomadaire, dans les boites aux lettres) du travail était assuré.

Pendant les congés de printemps, Mesdames Parchowski et Pierre ont encadré des stages de réussite (dispositif éducation nationale) en virtuel pour leurs élèves en difficultés.

A partir du 20 avril, un planning de travail hebdomadaire était proposé à toutes les familles. Les enseignantes avaient pour consigne de proposer un apprentissage de nouvelles notions. C'est pourquoi, dès la classe de Grande Section, des classes virtuelles ont été mises en place par les enseignantes de manière quotidienne. Le taux de participation à ces classes virtuelles était quasiment de 100 %.

A partir du 11 mai, 29 élèves ont été accueillis (plus de 50 aujourd'hui) à l'école en présentiel (2 jours par semaine pour la plupart) par Mesdames Parchowski et Pierre qui assuraient également la continuité pédagogique pour les élèves en distanciel.... Soit plus de 70% des élèves et 80% en maternelle. La priorité était donnée aux élèves de Grande Section, CP et CM2 par l'institution mais, elles ont fait le choix de proposer 2 jours à tous les élèves sauf ceux de Petite Section et Moyenne qui pour la plupart étaient accueillis une journée.

Afin de garantir l'accueil de tous les enfants au moins 2 jours par semaine, la municipalité a mis en place une garderie de secours pour les élèves de maternelle qui ne pouvaient plus être accueillis dans les classes compte teu des restrictions de nombre. Accueil complété par la mise en place de la garderie le matin et le soir pour accueillir les enfants qui étaient présents pendant la journée.

Pour le déjeuner, les enfants apportaient leur pique-nique et déjeunaient en classe, surveillés par le personnel communal.

Il est à noter que la présence du personnel municipal pendant le temps de classe était un réel atout pour garantir le respect du protocole sanitaire.

Pour cette période de télétravail, un enseignant remplaçant rattaché à l'école a assuré des classes virtuelles pour les élèves (Monsieur Rousseau).

Les enseignantes ont remercié les parents pour leur implication sans faille pendant le confinement. C'est grâce à cette interaction école/familles/Mairie de qualité que la continuité pédagogique a permis de lutter contre le décrochage scolaire.

Les parents d'élèves ont remercié les enseignantes présentes pour leur disponibilité, leur réactivité, la qualité des classes virtuelles, la distribution du travail chaque semaine, … pendant le confinement et lors de la reprise de l'école.

Le lundi 22 juin, comme annoncé par le président de la République, tous les enfants ont repris le chemin de l'école. Et la mairie a rétabli le service de restauration, ainsi que l'accueil du mercredi.

Afin d'amener une petite note d'humour pendant ce temps de confinement, les maitresses ont imaginé un poisson d'avril pour leurs élèves. Elles leurs avaient demandé de réaliser (sur demande du président de la République) un test de natation prouvant leurs compétences en natation. Faute de piscine, ce test pouvait se dérouler sur une chaise, un banc, ...

Nombreux sont les élèves qui se sont fait piéger par ce poisson !!! Les maîtresses ont même envoyé leur propre test comme exemple.

Une cérémonie du 8 mai sous huis-clos

Pour vos élus, il n'était pas pensable de ne pas commémorer la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie, marquant ainsi la fin de la 2nde guerre mondiale en Europe.

C'est en comité restreint (5 personnes) que s'est déroulée la cérémonie, en présence du maire sortant.

C'est accompagnés de Monsieur **Georges MAZINGARBE** (porte drapeau des Anciens Combattants) et de Monsieur **Damien JOUENNE**, que vos élus ont rendu hommage aux soldats ayant combattu durant cette guerre.

Aucune sonnerie n'a été faite - **M. Daniel CATALAN** laissant place à **M. Jean-Philippe POMMERET** pour la lecture du discours officiel.

Une minute de silence a ensuite été observée en mémoire aux soldats disparus.

Pascal GOUHOURY nous rend visite

Fin mai, notre nouveau maire **Jean-Philippe Pommeret** a reçu **Pascal GOUHOURY**, Président de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau, en déplacement pour venir rencontrer un acteur industriel important au cœur du Pays de Fontainebleau : le parfumeur **Lalique Beauty Service**, qui s'est investi pour transformer sa chaine de production de parfum en chaine de production de gel hydro-alcoolique.

Au début du confinement, la société a fermé ses cinq chaines de production de parfum et renvoyé chez eux ses 100 salariés. Sur la proposition du responsable de production, l'entreprise s'est adaptée et à produit 17 000 litres de solution, conditionnant 170 000 flacons en verre coloré de 100ml destinés à d'autres senteurs. Une opération réalisée sans profit.

Ainsi, avec les société **Lalique Beauty Service** (LBS) et **Fragrances Production** (les parfums CREED), URY est devenu un fournisseur important de solution désinfectante pour la région.

Après le départ des Parfums Nina RICCI, la pérennité du site est devenue une priorité pour vos élus. C'est pourquoi une grande importance est accordée à la proximité des relations que nous pouvons entretenir avec tous nos industriels locaux.

La vie des associations

Le Club des Sages

Pour nos ainés, la crise passée a été parfois plus difficile que pour toute autre personne. L'isolement est un fléau contre lequel l'équipe du Club des Sages a lutté en gardant un contact régulier avec ses adhérents. En effet, toutes les après-midi de retrouvailles étant annulées (la reprise est prévue pour septembre), il était important de conserver un lien social.

Aujourd'hui, l'agenda se rempli pour la rentrée, avec un **voyage surprise le 24 septembre**. Les habitués du club connaissent ce type d'organisation où l'on n'est jamais déçu de l'expérience dont on ressort toujours enrichi, avec plein de bons souvenirs.

Ce voyage surprise permettra aux participants de patienter avec le prochain grand voyage d'une semaine en Irlande, qui, initialement prévu en septembre, est **repoussé à fin mai 2021**.

Ensuite, ce sera un Loto le 1er octobre, suivi d'un après-midi (date à préciser) de rires et détente (thé dansant, karaoké, histoires drôles). Enfin une sortie théâtre sera organisée en novembre (date à préciser).

Le repas de fin d'année du Club des Sages se fera le 9 décembre.

Pour toute information vous pouvez contacter le vice-Président - M. LEFEUVRE Patrick ☎ 06 81 72 74 58

Patchwork & Miniature

Les dernières semaines ont été très intenses pour l'association qui s'est retrouvée sur le front, pour produire bénévolement de quoi équiper grand nombre de personnes. Au total, c'est plus de 300 masques qui ont été offerts aux personnes âgées, aux assistantes maternelles, aux gendarmes, à la maison de retraite de La-Chapelle-La-Reine, ainsi qu'à certains commerçants. C'est également près de 150 blouses jetables produites pour le personnel de la mairie (nous avons offert les nôtres à l'hôpital de Melun), les kinésithérapeutes et des dentistes. Pour réaliser tous ces équipements de protection individuelle, l'association a bénéficié de dons en tissus, et élastiques (merci aux généreux donateurs).

Aujourd'hui, les besoins sont pourvus, et l'activité va reprendre son rythme. En effet, Patchwork & Miniature, ce n'est pas que de la couture. Cette association anime régulièrement notre village en organisant plusieurs animations (vide-greniers, marchés de Noël, bourses aux vêtements et bourses aux jouets, défilé de mode, …).

L'agenda de 2020 aura été grandement chamboulé, mais les responsables de l'association espèrent que les animations de cet automne pourront être maintenues.

Club Patchwork miniature

Ury'thme en 2020

Après le vif succès rencontré par le 1er salon du bien-être organisé en janvier 2019, l'association a organisé la 2ème édition qui s'est tenue durant le week-end du 1er et 2 février 2020.

Plus de 2 douzaines d'exposants ont animé le salon, beaucoup revenant avec plaisir pour cette deuxième session, trouvant à Ury une proximité et une ambiance conviviale rares sur des salons plus importants. On a pu ainsi découvrir - entre autre - le shiatsu, le coaching par le cheval, la réflexologie, la lithothérapie, la cosmétique, la kinésiologie et l'aromathérapie, l'art des cartomanciens, la pratique des massages amma assis ; on y trouvait également des savons et des lingettes écologiques.

Grâce à la librairie L'Empreinte de Bourron-Marlotte, de nombreux ouvrages sur la thématique étaient proposés à la vente par les membres du bureau d'Ury'thme.

Parmi les exposants, on pouvait reconnaître plusieurs uriquois (Marie Varenne, Bernard Lamonier et Bénédicte Desforges).

De nombreuses pratiques étaient accessibles lors des ateliers tels la sophrologie, le yoga et la méditation. Des conférences se sont enchaînées, notamment sur l'aromathérapie, le cheval et le bien-être, mais aussi les vertus de l'aloé véra, la kinésiologie, la pleine conscience en action, et le thème « Comment concilier bonheur et fin de vie ».
Les ateliers ont également passionné un grand nombre de visiteurs : fabrication de déodorant naturel, de Furoshiki, découverte des huiles essentielles.

Le bilan a été largement positif avec plus de 300 visiteurs sur le week-end, les témoignages déposés sur le livre d'or attestent de ce nouveau succès. C'est pourquoi Ury'thme organisera une troisième édition du salon du bien-être les 30 et 31 janvier 2021.

Avec l'épidémie que chacun connaît désormais, les activités d'Ury'thme se sont arrêtées brutalement et il a fallu annuler avec une grande tristesse le désormais habituel repas quiz musical qui fête le retour du printemps. La soirée théâtre-buffet qui était prévue en avril a connu le même sort mais cette soirée se déroulera avec la même programmation le samedi 10 octobre. Réservez d'ores et déjà votre soirée, une communication sera faite bientôt.

Il faudra encore attendre une année pour retrouver la fête du sport mais URY'thme sera au rendez-vous en juin 2021, c'est promis. L'association compte également sur votre participation à ses activités car son action bénévole n'a pour but que d'animer notre petit village, et c'est votre présence à ces rendez-vous qui est le moteur d'URY'thme qui souhaite accompagner le réveil du village après cette période de confinement.

Pour toute information, contacter le Président d'URY'thme, Jean-Luc HENNO - ☎ 06 88 87 15 86

Le sport – l'E.S.F.

Ça bouge, ça se muscle, ça zumbate, ça se détend à Ury !
Zumba, pilates, musculation…

Pour rappel, la salle de musculation est ouverte du lundi au vendredi de 18h00 à 20h00 avec possibilité d'élargir les horaires en fonction des bénévoles…

Vous avez aussi des cours de Pilates et de Zumba le mercredi de 19h00 à 21h00.
Donc, plus rien ne vous arrête, la motivation est là… Plus qu'à sauter dans vos baskets et venir rejoindre dans la bonne humeur avec le sourire la section qui vous convient.

Dès le 11 mai, avec la fin du déconfinement, ils étaient en forêt pour toujours plus de squats, dips et planches…

Alain, le coach de muscu, se fera un plaisir de vous préparer un programme aux petits oignons en fonction de vos bobos et de vos attentes.

Mélissa, la prof de Zumba et Pilates vous fera vous déhancher et/ou vous détendre en fonction de vos envies.

Peu importe la tenue, une paire de baskets, une serviette, une bouteille d'eau, votre plus beau sourire et vous voilà fins prêts à rejoindre l'équipe.

Inscription à partir de 16 ans et plus (même pour les élus - Le maire, c'est fait !)

Pour plus de renseignements, allez sur le compte Facebook « Entente sportive de la forêt » section fitness/musculation ou contactez la Présidente, ***Nathalie, au 06 70 24 43 21***.

Yoga

L'association Yoga Sud 77 existe depuis 3 ans et propose à ses adhérents des cours de Hatha Yoga, c'est-à-dire des séances alliant exercices respiratoires, postures et relaxation.

La pratique se fait toujours dans la conscience du corps et du souffle, sans aucune pression, et dans une ambiance joyeuse et chaleureuse. Le rythme et l'intensité des postures varient selon la thématique du cours (renforcer le dos, booster son énergie, accroître sa confiance en soi…)

Pendant le confinement, l'association a eu à cœur de soutenir ses adhérents et de maintenir le lien social. Sophie, la professeure de yoga, a d'abord proposé un défi de 21 jours de yoga avec des vidéos quotidiennes d'une dizaine de minutes, puis 2 à 3 fois par semaine des cours étaient organisés en visio pour plus de convivialité et d'accompagnement dans la pratique. Ces séances, en direct ou en replay, ont été appréciées en cette période stressante.

Horaires des cours cette année (susceptibles d'être modifiés à l'issue de l' AG – Plus d'info en juillet)

Mardi à Ury (salle Yvonne Garnier)
- *18h15-19h15: cours doux*
- *19h30 à 21h: cours ados-adultes*

Vendredi à Achères (salle "Les Tournesols")
- *18h30 à 20h: cours ados-adultes*

Yoga Sud 77 - yogasud77@gmail.com - Sophie JULIEN-PERRIET ☎ 06.59.26.20.80

Des cours de Qigong à Ury

Chaque lundi soir, une bonne trentaine de participants suivent un cours de Qigong dans la salle municipale d'Ury et parfois même dans l'agréable jardin attenant.

Le Qigong est une discipline chinoise dont les bienfaits sur la santé sont de plus en plus reconnus et régulièrement mis en avant dans les médias.

Le Qigong favorise l'écoute et la perception de son corps, la souplesse, la coordination des gestes, l'équilibre, l'énergie, la mémoire, la respiration, et bien d'autres points encore.

C'est un Art du Bien-être avant tout et il est praticable par tous, à tout âge, sportifs ou non, sans esprit de compétition.

A partir du 14 Septembre (les lundis à 19h), vous pourrez rejoindre le cours lors d'un essai gratuit.

L'association « le Souffle de la Forêt » est une section de l'ESF, et propose également des cours de Taichi Chuan, de Relaxation et Méditation dans les communes environnantes.

Séance de Qigong
(ou qi gong, chi gong ou chi kung)

Plus d'infos sur http://lesouffledelaforet-aemci-esf77.fr/ ou appelez Jean-Paul au 06.32.55.42.

Carnaval de Printemps

C'était la dernière des animations avant le confinement. Une belle journée pour nos enfants qui s'en sont donnés à cœur joie avec les confettis. A l'issue du défilé, tout le monde s'est retrouvé à la salle communale pour un spectacle de magie… et la BOUM de printemps !

L'arrivée du Haut-Débit… Vive la Fibre

Avec un peu de retard (tout a pris un peu de retard depuis mi-mars…) les travaux ont repris et des techniciens s'affairent dans nos rues. Ils continueront tout l'été pour déployer la fibre permettant d'accéder à l'internet très haut débit.

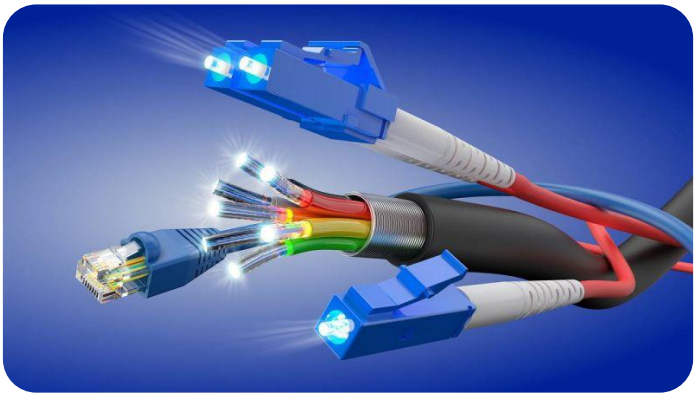

Fin mai, l'armoire où seront raccordés tous les foyers a été installée le long de la RD152, direction La-Chapelle-La-Reine.

Le mois de juin a été consacré au passage de la fibre sous la chaussée, dans des canalisations qui avaient été prévues à cet effet lors des précédentes ouvertures de voiries.

Les mois de juillet/août seront consacrés au raccordement des points de distribution à ce réseau (littéralement, la pose d'un boitier sur le poteau téléphonique dont vous dépendez).

En septembre, un organisme chargé de la recette des travaux viendra dans le village vérifier les installations.
Dès la recette faite, les opérateurs seront avertis de la possibilité d'ouvrir le service à la commercialisation. Cela prendra un certain temps "administratif".

(sur les poteaux téléphonique : Les boitiers de branchement du câble)

Urbanisme

La Commission Urbanisme rappelle à l'ensemble des Uriquois qu'il est nécessaire de déposer une déclaration préalable de travaux (DP) ou permis de construire dès lors que vous modifiez l'aspect extérieur d'une construction, l'extension d'un bâtiment existant, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment.

La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.

Notamment, une DP est exigée quand vous modifiez l'aspect extérieur d'un bâtiment pour :

- créer une ouverture (porte, fenêtre, velux),
- changer une porte, une fenêtre ou un velux par un autre modèle,
- changer des volets (matériau, forme ou couleur),
- changer la toiture.

Vos élus de la commission urbanisme sont là pour vous aider, vous accompagner dans votre projet. Alors n'hésitez pas à venir les rencontrer avant d'entreprendre vos travaux.

Travaux

Le rebouchage de nids de poules sur la route de Bessonville a été réalisé pendant la période de confinement.
Le ralentisseur au niveau de l'arrêt de bus, face au Lucky a été réparé

Finance

Le Conseil Municipal du 26 juin était principalement consacré au vote du budget 2020. Les principaux éléments à retenir sont les suivants :

- Des recettes de subventions attendues en 2020 pour des travaux engagés en 2019 (travaux rue de Melun, réfection de l'église, …)
- Une fiscalité communale sans augmentation.
- La commune n'est plus endettée, l'emprunt contracté à l'occasion de l'assainissement collectif étant remboursé depuis l'année dernière.

Les grandes lignes qui ressortent du vote du budget sont les suivantes :

	Budget Prévisionnel 2019	Budget Prévisionnel 2020
Fonctionnement	1 038 569 €	1 044 832 €
Investissement	2 044 805 €	1 617 575 €

Principales dépenses prévues en investissement (*) :

Frais d'études	50 000 €
Enfouissement Basse Tension (chemin de Melun)	27 000 €
Acquisition Terrain de voirie	5 000 €
Travaux Mairie	5 000 €
Bâtiments scolaires	10 000 €
Equipement du cimetière	25 000 €
Autres bâtiments publics	60 000 €
Immeubles de rapport	50 000 €
Réseau de voirie (contrat rural)	300 000 €
Réseau de communication	22 000 €
Réseau d'électrification	70 000 €
Autre matériel et outillage (dont Epareuse)	13 000 €
Autres installations matériels et outillages techniques	50 000 €
Matériel de bureau et informatique	8 000 €
Mobilier	2 000 €
Autres matériels (dont armoire ignifugée, sonorisation, …)	25 000 €
Travaux Eglise (contrat rural)	60 700 €
Construction (immeuble 9 place du G^{le} de Gaulle)	50 700 €

Principales charges de fonctionnement :

Fournitures, énergie, eau	137 500 €
Services extérieurs (entretien équipements, location, assurances)	90 100 €
Autres services (nettoyage des locaux, honoraires, ...)	50 000 €
Charges de personnel	411 540 €
Charges de gestion courante (association, CCAS, indemnités, …)	93 000 €

Recettes de fonctionnement :

Impôts et taxes	952 671 €

Recettes d'investissement :

Excédent	779 119 €
Taxes, dotations	367 706 €
Subventions d'investissement	315 300 €
Virement de la section de fonctionnement non utilisé	135 319 €

(*) Ces montants sont budgétés à titre prévisionnel, et les dépenses effectivement réalisées pourront être un peu différentes (à la hausse, ou à la baisse). Certaines dépenses ont déjà eu lieu depuis le début de l'année et ont été intégrées dans le budget.

Environnement

Brûlage des déchets verts :

La Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement vous rappelle que le brûlage des déchets végétaux est interdit, et peut faire l'objet d'**une contravention de 450 €**.

Pourquoi cette interdiction ?

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts est fortement émetteur de polluants dont les particules mais aussi des composés cancérigènes comme les HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) et le benzène.

En effet, brûler 50 kg de végétaux émet autant de poussières que :

- 5 900 km parcourus par une voiture diesel récente (18 400 km pour une essence)
- ou 3 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul
- ou 295 à 920 trajets en moyenne pour rejoindre la déchetterie située à 20 km

Éclairage public l'été :

Dans le cadre d'une collaboration avec le Parc Naturel du Gâtinais qui nous aide pour la restauration de l'église, et considérant qu'à certaines heures, l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue, il a été décidé l'extinction de l'éclairage public de nos rues pour la période estivale, afin de :

- lutter contre la pollution lumineuse et les émissions de gaz à effet de serre,
- engager des actions volontaristes en faveur des économies d'énergie et de la maîtrise de la demande en électricité,
-

Cette mesure vaut pour la période allant du 15 mai au 15 août (excepté sur la RD 152, voie classée à grande circulation, où l'éclairage doit être maintenu toute de la nuit).

A vos agendas :

L'agenda de printemps a été complètement chamboulé, et des manifestations seront replanifiées pour cet automne. Nous vous tiendrons informés prochainement.

20/09/2020	Concert – Organisé par Musique à Portée
24/09/2020	Voyage surprise – Organisé par et pour le Club des Sages
1er/10/2020	Loto – Organisé par le Club des Sages
10/10/2020	Soirée Théâtre suivi d'un buffet – Organisé par URY'Thme
07/11/2020	Bourse aux vêtements
08/11/2020	Bourse aux jouets
- - /11/2020	Sortie Théâtre – Organisé par et pour le Club des Sages
11/11/2020	Armistice
22/11/2020	Repas du CCAS
28/11/2020	Marché de Noël (Bourse aux vêtements)
29/11/2020	Marché de Noël (Bourse aux jouets)
05/12/2020	Téléthon
09/12/2020	Repas des Sages
30-31/01/2021	Salon du Bien-être

Info locale :

Bibliothèque fermée jusqu'à septembre

Beaucoup l'attendent, mais il faudra encore patienter… La bibliothèque ne réouvrira au public qu'en septembre prochain. Donc, pour faire le plein de vos lectures sur la plage, il vous faudra puiser dans votre bibliothèque, relire une œuvre oubliée…

Nous vous remercions de votre compréhension.

Chien sans laisse – C'est du pénal (article L211-23 du Code Rural)

Parce que plusieurs habitants ont fait l'objet d'une agression, ou ont été renversés par des chiens non tenus en laisse, il nous semblait important de rappeler aux propriétaires de chien que dès lors qu'une personne est victime d'un chien non tenu en laisse, celle-ci peut déposer une plainte. Si la Gendarmerie n'est pas disponible pour recevoir la plainte, un courrier sur papier libre, portant mention **"dépôt de plainte"**, envoyé directement au procureur, sera recevable.

Pensez à bien préciser :

– La Date,
– Le lieu de l'agression,
– Le propriétaire du chien s'il est identifié afin que la plainte soit retenue.

Pour faire valoir vos droits auprès de l'assurance, cette plainte vous sera demandée.

URY-TV-News : Plus proche des uriquois

C'est par une vidéo décalée, publiée sur Youtube, que notre maire Jean-Philippe POMMERET s'est adressé à la population pour présenter son équipe.

Un bêtisier serait le bienvenu ☺
Nous espérons que cette nouvelle manière de communiquer vous plaira.

Déchèterie de La Chapelle-la-Reine

D104, rue du Château d'eau, Chemin de la Fontaine au Roi
77760 LA CHAPELLE-LA-REINE

☎ 01 60 74 76 89

lundi, mercredi, vendredi, samedi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
dimanche : de 9h à 13h

Tout usager doit se présenter au plus tard 10 minutes avant l'heure de fermeture et être muni de sa carte d'accès.

Poubelles – Bac JAUNE

Les Mardis matin en semaine impaire :

30 juin		
14 juil	28 juil	
11 août	25 août	
8 sept	22 sept	
6 oct	20 oct	
3 nov	17 nov	
1er déc	15 déc	29 déc

Le Transport à la Demande

Vous n'avez pas de voiture, et vous souhaitez vous rendre à Fontainebleau, testez le TAD.
Le Transport à la Demande est la réponse à votre besoin ponctuel.

Exclusivement sur réservation au 01 64 10 55 33

Jours de circulation : du lundi au samedi
- toute l'année sauf jours fériés,
- dans certains créneaux horaires

2 arrêts de bus sont prévus à URY :
- place du Gal de Gaulle (aller)
- La Poste (retour)

A Fontainebleau, le bus desservira les arrêts suivants :
- Le Château,
- L'Hôpital,
- La Gare d'Avon

Tarif :
- Ticket acheté à bord : 2 €
- Titres habituels (Navigo, Imagine-R, Mobilis, Ticket-T+, Paris Visite, Ticket Jeuve WE)

Numéros utiles :

URGENCE	**112**
GENDARMERIE La Chapelle-la-Reine	01 64 24 30 47
Police	**17**
Pompiers	**18**
Samu	**15**
Veolia – Eau Potable	0969 360 400
EDF dépannage	0 810 333 077
GDF Dépannage	0 800 473 333
Centre anti-poison Paris	01 40 05 48 48
SIDA info service	0 800 840 800
SOS drogue info service	0 800 23 13 13
HOPITAL de Fontainebleau	01 60 74 10 10

MEDECINS CENTRE DE CONSULTATION D'**URGENCE : MU 77**

08 25 82 65 05

Katrine Bastiani
2, rue de la mare à Soutry
77760 URY
01.64.24.78.26

Nathalie Borget
2, rue de la mare à Soutry
77760 URY
01.64.69.85.42

SOS Médecins Brie-Sénart-Melun-Fontainebleau
39 boulevard Almont
77000 MELUN
N° à tarif spécial **36 24**

PHARMACIE CRAMPON
2 rue de Bessonville
77760 URY
01 64 24 44 27

INFIRMIER (soins à domicile)

M. RAYE Guillaume
Mme KERSCAVEN Christine
2, rue de la mare à Soutry
77760 URY
09 53 65 07 28

Mme ETIENNE Emmanuelle
Mme NEE Maris-Axelle
2, place de la République
77760 URY
01 60 72 59 82

KINESITHERAPIE
MILLET Gwenaelle - LEHENAFF Emmanuelle & Laurent - MADELAINE Julie
9 allée de la Paravance
77760 Ury
01 60 96 53 64

PSYCHOLOGUE
Mme ARNOUX Véronique
1 bis rue de l'Eglise
77760 URY
06 62 55 87 28

VETERINAIRE
UryVET
1 Rue du Petit Puits
77760 URY
01.64.69.79.30